

Urgence convention de la Métallurgie : ça se joue maintenant !



Dans un silence médiatique assourdissant, la convention collective de la Métallurgie risque d'être bouleversée dans ses principes fondateurs si les syndicats négociateurs cèdent à la pression des représentants du patronat.

SUPPer n'est pas invité à ces négociations mais suit de près leur déroulement.

Si les syndicats négociateurs refusent de signer, tout peut encore être sauvé !

→ plus de détails au verso de ce tract

Ca bouge à Cholet pour les NAO !



Le site Thales SIX GTS de Cholet relance la lutte pour les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires pour les salaires) ! Du 6 au 10 décembre, les Organisations Syndicales locales ont lancé une opération « usine morte ». Concrètement,

elles ont appelé à cesser le travail tous les jours dès 16h. Cette action a bénéficié d'un écho dans la presse locale. Bravo et soutien à nos collègues choletais !

Ailleurs dans Thales, d'autres intersyndicales se constituent. SUPPer se tient prêt et soutient toutes les luttes pour de meilleurs salaires !

Thales et la 5^e vague : ce que prévoit l'accord Groupe « télétravail »



L'an dernier, en décembre, le PDG de Thales avait choqué beaucoup de salariés en allant à l'encontre du télétravail obligatoire exigé par le gouvernement. Motif invoqué : Thales avait pris toutes les mesures pour travailler sur site.

Or, depuis quelques semaines, les salariés « cas contact » se multiplient dans les sites Thales. Certains sont même positifs.

L'accord Groupe sur le télétravail prévoit qu'en cas d'événement sanitaire le recours au télétravail peut être étendu.

Alors, qu'attend donc la direction générale de Thales pour préserver la santé des salariés ?

Encore des tracts papier en 2021 ? A quand l'email ?



Encore des tracts papier à l'ère de la communication électronique de masse ! Encore des vieux panneaux d'affichage à l'ère des écrans LED géants !

Pourquoi les syndicats s'accrochent-ils en 2021 à des moyens de communication aussi « vintage » ?

Simplement parce qu'en dépit de nos demandes et protestations le groupe Thales nous interdit à peu près tout le reste, pour des motifs aussi divers que discutables !

Dans sa grande bonté, cependant, la direction nous laisse encore le choix : nous contenter de la communication papier « à l'ancienne » ou nous taire. **Quelle chance pour le dialogue social !**

Négociations convention de la Métallurgie : tout peut encore être sauvé !

Le sort de la convention de la Métallurgie est entre les mains des syndicats négociateurs.

L'UIMM (Union des Industries des Métiers de la Métallurgie), dont Thales fait partie, met la pression pour tenter de faire adopter dans l'urgence une nouvelle convention qui entraînerait des reculs sociaux disproportionnés.



Résumé du projet de l'UIMM

Pour cela, il ne lui manque que la signature majoritaire des 4 syndicats négociateurs (SUPPer n'en fait pas partie) qui ont donc le pouvoir de s'y opposer, simplement en disant NON. Leur refus aujourd'hui permettrait d'attendre un moment plus favorable pour reprendre ces négociations. A l'inverse, s'ils cèdent à l'impatience du patronat qui veut pousser son avantage pendant que la crise sanitaire affaiblit les salariés, ils porteront une responsabilité énorme dans un recul social majeur.

→ **Signer ou ne pas signer, telle est la question !**



Deux options pour les syndicats négociateurs

Signature

Non-signature

Nouvelle convention validée :

- Direction en position de force pour nous imposer l'inacceptable dès demain (ex : forfait 218 jours)
- Syndicats réduits à tenter de limiter la casse dans les accords d'entreprise

Maintien de la convention actuelle :

- Direction en position plus délicate pour tenter d'imposer de gros reculs sociaux
- Reprise des négociations sur de nouvelles bases plus favorables aux salariés.

Cui bono* ?

L'objectif de l'UIMM est de durcir méthodiquement les mesures d'économies sur les salaires en précarisant l'emploi industriel sur le modèle des pays à bas coût de main d'œuvre !

(*) : à qui cela profite-t-il ?

Pour SUPPer, les négociations actuelles fonctionnent sur un mode gagnant-perdant ! Une dialectique sournoise de l'UIMM qui voudrait faire croire « au progrès » (le sien, pas celui des salariés) pourrait nous ramener 100 ans en arrière !

Dans ce système fortement déséquilibré, SUPPer voit mal ce que les salariés auraient à y gagner. Pourquoi continuer à faire des cadeaux exorbitants à nos dirigeants qui manifestent si peu de considération pour ceux dont ils tirent leur richesse ?

Pour SUPPer, seuls les conventions et accords gagnant-gagnant méritent une signature !



Joyeuses fêtes

et rendez-vous en 2022 !



www.supper.org